



## REACTION DE LA FPIP

### SUITE AUX DERNIERS FAITS EN SEINE SAINT-DENIS

Cher collègue,

Reçois dès à présent, au travers de cette ouverte tout notre soutien moral.

Nous regrettons que tu sois mis en examen, particulièrement avec la qualification d'homicide volontaire retenue par le juge d'instruction et injustement placé sous contrôle judiciaire, comme si tu allais disparaître et fuir comme un malfrat, mais nous nous réjouissons que tu sois encore en vie aujourd'hui, et que tu ne laisses pas derrière toi veuve, orphelin et de proches en deuil.

Tu as sûrement sauvé ta peau, car ces derniers temps, et on le voit trop souvent, dans notre pays, la vie d'un policier ne vaut pas cher et les criminels, eux, n'ont pas d'hésitation ni aucun scrupule. Tout policier en présence d'un individu armé doit être reconnu en état de légitime défense

Le Juge qui t'a mis en examen a-t-il vraiment des éléments probants et suffisants pour qualifier les faits d' "homicide volontaire" ? S'agit-il d'une interprétation personnelle de la Légitime-Défense de la part de ce Juge, ou pire encore, d'une décision "idéologique" à l'encontre de toute la Police Nationale à travers toi ?

Nous te souhaitons le plus grand courage dans cette épreuve, et espérons que ceux qui sont les plus proches de toi sauront te soutenir comme il se doit. Y compris notre administration !

Bien amicalement.

L'ensemble de la Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

### ANALYSE et COMMENTAIRE :

Depuis des mois, la FPIP s'est engagée, seule, dans un combat de longue haleine afin de faire profondément changer les choses, ce que les "gros" syndicats semblent avoir renoncé à faire.

A travers un courrier que nous avons remis au Président Sarkozy lorsqu'il est venu à Bourges en janvier 2012, puis dans un courrier que nous avons envoyé aux candidats à la présidentielle, et encore dernièrement à l'occasion du dépôt d'une motion revendicative en Préfecture lors d'une action nationale le 5 avril dernier, la FPIP a réclamé de nombreux changements et d'importantes évolutions nous concernant, dont **la révision des conditions de la Légitime-Défense**.

Il n'est pas acceptable que des délinquants ou criminels aient le droit de nous tirer comme des lapins, et que nous, nous soyons contraints d'attendre que notre intégrité physique soit atteinte pour nous défendre.

Alors il n'est pas étonnant, et il faut comprendre, que les Policiers, excédés par tout ce qu'ils endurent depuis tant d'années, descendent dans la rue, **non pas par défi, mais par dépit !**

Mesdames et messieurs les politiques, quand allez-vous enfin prendre en compte l'attente des Français en matière de Sécurité et de Justice, et à travers eux, répondre aux attentes des Policiers censés être en mesure d'assurer la protection des personnes et des biens ?